



---

L'école d'Infirmier.e.s anesthésistes

---



# LE PROJET PÉDAGOGIQUE

---

Promotion

**2024**

—

**2026**

---



Pôle de Formation des Professionnels de Santé du CHU de Rennes

---

# SOMMAIRE

Introduction .....	3
1. La présentation de l'équipe pédagogique et administrative .....	4
2. Le dispositif de formation.....	4
2.1. L'approche par compétences .....	4
2.2. L'organisation de la formation .....	5
2.2.1. La formation théorique.....	5
2.2.2. La formation clinique.....	6
3. Les modalités d'évaluation de la formation .....	9
4. La validation de la formation .....	10
5. La conception de la formation.....	10
5.1. La finalité.....	10
5.2. Les valeurs de l'école .....	11
5.3. Les orientations pédagogiques.....	11
5.3.1. L'interprofessionnalité.....	11
5.3.2. La recherche .....	11
5.3.3. Les Compétences Non Techniques .....	12
5.3.4. La communication thérapeutique .....	12
5.3.5. La gestion de la douleur.....	12
5.3.6. La pose de voies veineuses périphériques sous échographie .....	12
5.4. Les méthodes pédagogiques .....	13
5.4.1. Les méthodes hybrides .....	13
5.4.2. L'analyse des pratiques professionnelles .....	13
5.4.3. L'apprentissage par la simulation .....	13
6. L'accompagnement des étudiants .....	13
6.1. L'accompagnement par l'école.....	13
6.1.1. L'accompagnement individuel .....	13
6.1.2. L'accompagnement collectif.....	14
6.1.2.1. Les régulations collectives .....	14
6.1.2.2. Le retour de stage .....	14
6.2. L'accompagnement en stage.....	14
6.2.1. Le maître de stage.....	14
6.2.2. Le-la tuteur-trice .....	14
6.2.3. Les professionnel.le.s de proximité.....	15
7. L'évaluation de la formation .....	15
Bibliographie .....	16

## Introduction

L'école d'Infirmier-e-s anesthésistes fait partie intégrante du Pôle de Formation des Professionnels de Santé (PFPS) et qui regroupe 10 écoles et instituts :

### Niveau Master (VII) :

- Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- Infirmier de Bloc Opératoire diplômé d'Etat (IBODE)
- Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE)
- Institut de Formation des Cadres de santé (IFCS)
- Ecole de Sages-Femmes (ESF)

### Niveau Licence (VI) :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Institut de Formation des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFMEM)

### Niveau IV :

- Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CeFARM)
- Institut de Formation des Aides-Soignantes (IFAS)

### Niveau III :

- Institut de Formation des Ambulanciers (IFA)

C'est dans cet environnement animé par un « projet commun, dynamique et moderne » que les quelques 1 350 étudiants se croisent, se rencontrent et se préparent à leurs diplômes.

La coordination générale du PFPS est assurée par Marielle BOISSART, Directrice des Soins – Coordinatrice Générale du GHT Haute Bretagne Formations Initiales.

Le pôle met ainsi à la disposition des étudiants de toutes les filières :

- Des moyens pédagogiques actualisés et innovants : centre de ressources documentaires et de recherche, simulation, e-learning,
- Des outils et technologies de communication : environnement numérique de travail, lettre du pôle, site internet, réseaux sociaux,
- Des espaces confortables et entretenus pour travailler et se détendre, dont l'accessibilité est ajustée, selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la covid 19
- Une cellule d'appui dédiée à la vie étudiante pour renforcer la place des étudiants dans la vie du pôle permettant de :
  - . Favoriser votre représentation dans les instances ;
  - . Vous reconnaître comme acteurs et partenaires ;
  - . Encourager et accompagner vos projets ;
  - . Favoriser votre représentativité ;
  - . Améliorer votre vie quotidienne ;
  - . Participer à la création d'une Corporation, regroupant les étudiants de toutes les filières.
- Un accompagnement pour les étudiant.e.s en situation de handicap.

Connaître le métier, la formation de l'autre est une richesse et un atout. Ainsi des activités entre les étudiants et les formateurs des différents instituts de la filière Master sont organisées au décours des cursus de formation. Par ailleurs, pour fonctionner dans les meilleures conditions, le pôle sollicite les compétences de différentes personnes : webmaster développeur multimédia, adjoints des cadres hospitaliers (logistique, finances), assistante de coordination et assistantes de filières, personnel hôtelier.

Dans ce contexte l'école d'IADE a pour ambition de promouvoir la professionnalisation des infirmiers anesthésistes. L'étroite collaboration avec les autres Instituts et Ecoles du PFPS et la qualité des partenariats avec les professionnels des terrains de stage assurent des conditions favorables de formation aux étudiants qui font le choix de notre Ecole.

Le projet de l'Ecole souligne les enjeux portés par une formation aux compétences professionnelles inscrites dans la réalité des établissements de soins. Le respect et le développement d'une identité d'infirmier(e)

spécialisé(e) s'exprime dans la combinaison de la filiation soignante et le développement de compétences et d'expertises reconnues dans le domaine de l'anesthésie réanimation.

Soucieux d'une réponse adaptée aux besoins des Institutions régionales et nationales, l'Ecole s'engage à évaluer la qualité de la formation qu'elle dispense et coordonne tout en collaborant étroitement avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Adossée au CHU de Rennes, l'Ecole dépend de la tutelle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en ce qui concerne l'accès à la formation et le respect des programmes nationaux. La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) certifie la formation.

Suite aux accords européens de Bologne <sup>1</sup>la formation IADE s'inscrit dans un système LMD (licence, master, doctorat) et permet l'obtention, à l'issue des quatre semestres d'enseignement et de stage, d'un diplôme d'Etat qui confère un grade Master <sup>2</sup> A ce titre, le CHU de Rennes a signé une convention avec le Conseil Régional de Bretagne, l'ARS et l'université de Rennes.

Ce projet pédagogique s'appuie sur :

- L'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier anesthésiste modifié par l'arrêté du 17 janvier 2017.
- Les mesures d'engagement collectif « Ma Santé 2022 »
- Les orientations stratégiques et actions prioritaires du Projet Régional de Santé de Bretagne 2023-2028 des Formations Sanitaires et Sociales de la région Bretagne 2023 - 2027 ;
- Le projet d'établissement du CHU de Rennes 2023-2027 en prenant aussi part à la réflexion en cours pour le projet 2023 - 2027 ;
- Le projet stratégique du GHT Haute Bretagne Formations Initiales 2021 – 2025 ;

## 1. La présentation de l'équipe pédagogique et administrative

L'accompagnement pédagogique et administratif des étudiant-e-s est assuré par :

- Madame Marielle BOISSART, Directrice de l'école
- Monsieur Le Professeur Eric WODEY, Directeur Scientifique de l'école
- Madame Delphine DUMORTIER, Cadre Supérieur de Santé, responsable pédagogique
- Monsieur Bruno CONTAMIN, Cadre de Santé formateur
- Monsieur Jean Paul DECOENE, Cadre de Santé formateur
- Monsieur Ludovic MEURET, IADE formateur
- Madame Marylène BREGEON DAUVERGNE, Assistante de formation
- Madame Sylvie PIROT, Assistante de formation

## 2. Le dispositif de formation

### 2.1. L'approche par compétences

Le dispositif de formation permet d'acquérir et de développer les **7 compétences** indispensables à l'exercice du métier d'IADE.

Le référentiel de compétences du diplôme porte sur les compétences relevant des soins infirmiers en anesthésie et validées par le diplôme. Il décline l'ensemble des savoir-faire, des comportements et des connaissances mobilisés dans une action et leur adaptation aux exigences de situations professionnelles parfois complexes.

---

<sup>1</sup> Le processus de Bologne (1999) vise à construire un espace européen de l'enseignement supérieur. Il s'agit de situer les différents systèmes nationaux dans un cadre commun fondé sur :

- La mise en place d'une structure en trois cycles des études supérieures : Ce premier cycle d'études se déroule sur trois années et conduit au premier grade de licence. Le second cycle de deux années conduit au grade de master. Un cycle long enfin permet de valider un doctorat.
- La mise en place d'un système commun de crédits pour décrire les programmes d'études, le système européen de transfert et d'accumulation de crédits, dans le but de promouvoir la mobilité des étudiants.

<sup>2</sup> Décret n° 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de santé conférant le grade master

Sept compétences ont été identifiées pour les infirmiers anesthésistes.

- Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
- Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
- Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
- Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie
- Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie

Pour chaque compétence, des compétences détaillées, ou attributs de la compétence, sont précisés. Enfin, dans l'objectif de validation, des critères et indicateurs de résultats sont définis.

## 2.2. L'organisation de la formation

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique à l'école et des temps de formation clinique dans les différents secteurs d'anesthésie, réanimation et urgence.

La formation totalise **910 heures de cours** (magistraux et travaux dirigés, 350 heures de travail personnel guidé et **2030 heures de stages**. Les périodes de stage sont comptabilisées sur la base de 35 heures par semaine. Les modalités d'organisation sont définies conjointement par l'école et les responsables de l'encadrement de stage. Chaque année comporte deux semestres, les semestres 1 et 3 de début octobre à la fin mars et les semestres 2 et 4 d'avril à fin septembre.

### 2.2.1. La formation théorique

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres, elles contribuent à l'acquisition progressive des compétences. Elles couvrent sept domaines et comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, ainsi que des modalités et des critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens.

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'infirmier-e anesthésiste est ainsi constitué de 30 unités d'enseignement (hors stages) pour permettre une progression pédagogique cohérente. Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel.

Le Directeur scientifique est responsable de la qualité des interventions théoriques. Il donne son avis et valide la participation d'intervenants retenus pour leurs qualifications et leur expertise dans certains domaines. Les cadres de santé formateur-trice-s, les IADE formateur-trices et les professionnels de santé participent à l'enseignement dans leurs domaines de compétences.

Les cours ont lieu à l'école IADE le plus souvent, au cours des semaines déterminées sur le calendrier annuel, en temps plein du lundi au vendredi. Selon la disponibilité des intervenant-e-s, quelques cours peuvent être réalisés en classe virtuelle.

Du TPG (Temps Personnel Guidé) est mis à profit pour développer par différentes méthodes pédagogiques, l'intégration des enseignements, l'appropriation progressive des références professionnelles IADE, la distanciation et l'autonomie de l'étudiant.

Les savoirs qui composent les UE sont actualisés en tenant compte des évolutions professionnelles et pédagogiques et en lien avec les évaluations faites par les étudiants-e-s au cours de leur scolarité.

## 2.2.2. La formation clinique

### Le référentiel d'activités

La formation clinique permet aux étudiant-e-s de mener les 7 activités principales qui définissent le métier d'infirmier-e anesthésiste.

- Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie en fonction du patient, de l'intervention et de la technique anesthésique.
- Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques, opérations de vigilance et traçabilité en anesthésie-réanimation
- Information, communication et accompagnement du patient tout au long de sa prise en charge.
- Coordination des actions avec les autres professionnels
- Veille documentaire, études, travaux de recherche et formation continue en anesthésie-réanimation, douleur et urgences.
- Formation des professionnels et des futurs professionnels

L'infirmier-e anesthésiste réalisent donc des soins spécifiques et des gestes techniques dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur.

### L'organisation des stages

L'enseignement clinique des étudiant-e-s infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences, Samu, Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur et en Unités de Soins.

Les 58 semaines de stage participent à l'intégration de connaissances et à l'acquisition de nouvelles connaissances. L'étudiant-e observe, contribue aux différentes prises en charge des patients, et mobilise ses connaissances dans l'analyse de situations et il développe son raisonnement clinique. Il participe aux réflexions menées avec les équipes pluridisciplinaires dans l'évaluation des pratiques professionnelles.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des infirmier-e-s anesthésistes.

Le parcours de stage des étudiants répond aux impératifs de l'arrêté de formation tout en donnant des possibilités d'ouverture avec des stages possibles en dehors de la métropole Rennaise.

Sur l'ensemble de la formation la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit par l'arrêté de formation :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	Durée minimale obligatoire (Semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...	8
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, OPH, maxillo-faciale, Neurochirurgie...	4
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4
Anesthésie réanimation obstétricale	4
Anesthésie réanimation pédiatrique	4
Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgences...)	4
Prise en charge de la douleur	1
Stage recherche	4

Les 24 semaines de stage restantes sont réparties en concertation avec l'étudiant en fonction de son parcours de formation et de son projet professionnel.

Autres disciplines possibles : chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, prises en charge des grands brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...). Le temps de surveillance post interventionnelle est intégré dans les stages.

Les stages ont lieu dans des établissements publics et privés. Les opportunités pédagogiques et les conditions d'accueil présentées par les stages sont étudiées en conseil pédagogique et soumises à la validation de l'ARS. Les stages retenus font l'objet d'un agrément. La liste des terrains de stage agréés est disponible à l'école.

Les étudiant-e-s participent à l'élaboration de leurs parcours de stage en respectant les règles définies par l'école :

➤ **En première année :**

- Les terrains des deux premiers stages sont imposés par l'école.
- Deux stages au moins sont réalisés au CHU de Rennes
- Un stage au moins dans un Centre Hospitalier sous réserve d'agrément (autre que l'établissement financeur pour les étudiants en études promotionnelles)
- Les stages en établissements privés et d'intérêt collectif ne sont pas autorisés

➤ **En deuxième année :**

- Deux stages au moins au CHU de Rennes
  - Un stage en établissement privé sous réserve d'agrément
  - Un stage au moins dans un Centre Hospitalier sous réserve d'agrément (autre que l'établissement financeur pour les étudiants en études promotionnelles)
- Les stages hors métropole doivent être effectués sur les périodes d'octobre, juillet et septembre.

Au regard de l'offre de stage insuffisante dans certaine spécialité, les étudiants pourront être en stage en **juillet** ou en **août**.

Avant chaque stage, l'étudiant-e est invité à prendre contact avec le maître de stage et /ou le tuteur-trice de stage afin de se présenter et de convenir des modalités d'accueil. Il/elle prend connaissance du livret de stage de son nouveau lieu de stage et établit en lien avec ses évaluations de compétence précédentes, des objectifs d'apprentissage personnalisés.

Les horaires de stage sont définis par le maître de stage. Une amplitude horaire journalière de **7h est à respecter pour les deux premiers stages** en première année.

Par ailleurs, un portfolio ou document de suivi d'apprentissages, lui est remis en début de formation pour tracer sa progression. L'étudiant-e apprend à s'autoévaluer, à identifier ses points forts et ses points à améliorer et à définir des axes de progression. Le portfolio est présenté aux professionnel·le·s de proximité pour appréciation.

FORMATION THÉORIQUE

910h

1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

SEMESTRE 1

UE 2 : Sc. Physique, biologiques et médicales  
 UE 3 : Fondamentaux de l'Alé, réa, et urg.  
 UE 4 : Exercices du métier d'IADE dans des domaines spécifiques (vigilances)  
 UE 5 : Étude et recherche en santé  
 UE 6 : Intégration des savoirs

EVALUATION

SEMESTRE 2

UE 2 : Sc. Physiques, biologiques et médicales  
 UE 3 : Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence  
 UE 5 : Étude et recherche santé  
 UE 6 : Intégration des savoirs

EVALUATION

2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

SEMESTRE 3

UE 1 : Sc. Humaines, sociales et droits  
 UE 4 : Exercice du métier d'IADE dans des domaines spécifiques (grands syndromes, gestion des risques, PEC de la douleur)  
 UE 5 : Étude et recherche en santé  
 UE 6 : Intégration des savoirs  
 UE 7 : Mémoire

EVALUATION

SEMESTRE 4

UE 1 : Sc. Humaines, sociales et droits  
 UE 4 : Exercice du métier d'IADE dans des domaines spécifiques (techn. et organisation)  
 UE 5 : Étude et recherche santé  
 UE 6 : Intégration des savoirs  
 UE 7 : Mémoire

EVALUATION

RECHERCHE

FACTEURS HUMAINS EN SANTÉ

SIMULATION

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

RECHERCHE

ALTERNANCE

RÉFLEXIVITÉ

ACCOMPAGNEMENT

RÉFLEXIVITÉ

ALTERNANCE

INTERPROFESSIONNALITÉ

COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE

RAISONNEMENT CLINIQUE

FORMATION CLINIQUE

2030h

1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

**Stages cliniques**  
 980h

Anesthésie en chirurgies : abdominale, orthopédiques, vasculaire, céphalique, EFS

EVALUATION

2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

**Stage recherche**  
 140h

Initiation à la conduite d'un projet de recherche

EVALUATION

**Stages douleur**  
 35h

Service de soins, CETD

EVALUATION

**Stages cliniques**  
 840h

Anesthésie en pédiatrie, obstétrique, réanimation, chirurgie cardiaque, SMUR, stage optionnel

EVALUATION



D.U DOULEUR

120 ECTS  
D.E D'INFIRMIER ANESTHÉSISTE  
GRADE MASTER

60 ECTS

7 COMPÉTENCES

60 ECTS



### 3. Les modalités d'évaluation de la formation

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits « Européen Crédit Transfert System » (ECTS). **30 crédits** sont affectés **par semestre** de formation. La notion de charge de travail de l'étudiant-e prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

Un ECTS correspond environ à 25 heures de CM, TD, TP, TPG et à 35 heures de stage pour l'enseignement clinique.

Les modalités d'attribution :

Sur les **120 crédits européens** obtenus lors de la formation, **60 ECTS** relèvent de **l'évaluation des enseignements théoriques** sur les 7 unités, soit :

- Sciences humaines, sociales et droit (6 ECTS)
- Sciences physiques, biologiques et médicales (8 ECTS)
- Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence (14 ECTS)
- Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques (10 ECTS)
- Etudes et recherche en santé (6 ECTS)
- Intégration des savoirs (10 ECTS)
- Mémoire (6 ECTS)

Les évaluations portent sur les unités d'enseignement d'un semestre avec des modalités variées : individuelle ou en groupe restreints, le support d'évaluation peut être une épreuve écrite de connaissances (QCM, QCROC), le travail d'analyse d'une situation clinique, d'incidents critiques, analyse d'articles scientifiques, de présentation de travaux de groupe...

**60 ECTS** proviennent de **l'évaluation clinique** en stages avec la répartition suivante :

- S1 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
- S2 : 14 semaines de stage (16 ECTS)
- S3 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
- S4 : 16 semaines de stage (16 ECTS)

Pour chaque compétence, des critères d'évaluation ont été définis. Ils fixent le niveau d'exigence permettant d'identifier la maîtrise de la compétence. Dans chaque stage, les professionnel·le·s proposent la validation totale ou partielle des compétences et valident le stage selon un attendu de progression par semestre définit comme suit :

- Semestre 1 : 6 critères sont au minimum de niveau C et pas plus de 5 critères de niveau D
- Semestre 2 : 8 critères sont au minimum de niveau C et pas plus de 3 critères de niveau D
- Semestre 3 : 7 critères sont au minimum de niveau B et aucun de niveau D
- Semestre 4 : tous les critères sont de niveau B ou A

Un bilan de mi-stage est réalisé conjointement par l'étudiant-e et par la tutrice ou le tuteur. Ce bilan est constitué par une auto-évaluation de l'étudiant-e et l'évaluation du tuteur·trice.

Chaque semestre, le responsable pédagogique et le formateur responsable du suivi pédagogique présentent au jury semestriel les résultats des étudiants afin que celui-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Le passage en 3ème semestre s'effectue par la validation des semestres 1 et 2 ou par la validation de 54 crédits sur 60 répartis sur les deux semestres de formation.

La totalité des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 doit être impérativement validée pour le passage en troisième semestre, seuls 6 ECTS de stage peuvent être à revalider.

Lors du dernier semestre, au vu des résultats le jury semestriel décide de présenter ou non l'étudiant infirmier anesthésiste devant le jury d'attribution du diplôme d'Etat.

## 4. La validation de la formation

Chacune des sept compétences s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments des compétences évaluées lors des stages.

En fin de formation le jury d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant et du procès-verbal du dernier jury semestriel.

Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste est attribué sur l'obtention de 120 crédits européens. Le décret n° 2014-1511 du 15 décembre 2014 confère le grade universitaire de master au diplôme d'Etat d'infirmier-e anesthésiste.

## 5. La conception de la formation

### 5.1. La finalité

Ce projet pédagogique de l'école d'IADE 2024 -2026 donne l'orientation de la formation souhaitée par l'équipe pédagogique en lien avec les valeurs professionnelles et humanistes que nous prônons pour vous accompagner dans votre construction professionnelle. Il constitue le fil conducteur pour vous former à devenir des infirmier-e-s anesthésistes polyvalent-s, réflexif-ve-s, autonomes, engagé-e-s et en capacité de s'adapter aux évolutions et aux exigences des besoins de santé de la population.

La formation a pour objectif de préparer des futurs professionnel-le-s à :

- **Combiner** des savoirs théoriques, pratiques et expérientiels
- **Analyser** et résoudre des problèmes dans une situation de soins particulière et **savoir agir** dans un contexte de travail
- Être **responsable** et **se positionner** en tant qu'infirmier-e anesthésiste
- **Travailler en collaboration** avec des partenaires de soins au bénéfice des patients et développer un esprit d'équipe
- Être **attentif-ve et ouvert-e** aux évolutions professionnelles et promouvoir la profession IADE
- **S'investir** dans des projets de recherche
- Travailler dans une **dynamique d'interprofessionnalité**
- **Accompagner** les étudiant-e-s et futur-e-s professionnel-le-s

Chaque étudiant-e est porteur-euse d'un projet personnel professionnel basé sur son vécu, ses expériences antérieures et ses représentations de la profession IADE. Il est associé aux réflexions dans toutes les dimensions de la formation. Pour cela l'école met en œuvre un accompagnement respectueux de l'individualité de chacun et propose une aide adaptée aux contraintes éventuelles. Nous considérons que l'étudiant-e est un adulte en formation et acteur-trice de son projet de formation. Le partage des expériences individuelles est une source d'apprentissage. L'étudiant évolue au sein d'une promotion elle-même porteuse d'enrichissements individuels et collectifs.

## 5.2. Les valeurs de l'école

- **Le respect** : principe premier de toute relation interpersonnelle. Au sein de l'école nous le considérons comme un fondement incontournable permettant à chacun de se sentir reconnu dans son individualité et d'évoluer dans un contexte de sécurité et de confiance.
- **La confiance** : Il s'agit d'une formation d'adultes. Elle implique une confiance mutuelle garantissant la confidentialité et l'authenticité dans les échanges.
- **La reconnaissance** : Etroitement associée à la notion de respect dans notre conception de la pédagogie, elle traduit la valorisation du parcours et de l'expérience de chacun. Elle est facteur de motivation et d'épanouissement dans le projet professionnel individualisé.
- **L'engagement** : L'équipe pédagogique s'engage à créer les meilleures conditions possibles pour les apprentissages et la construction des compétences. A ce titre nous organisons un accompagnement individualisé, favorable au positionnement de l'étudiant.
- **La bienveillance** : L'équipe pédagogique s'inscrit dans une intention de bienveillance tout au long de votre parcours. Cet aspect est fondateur dans notre accompagnement.

## 5.3. Les orientations pédagogiques

Les orientations pédagogiques sont globalement prescrites par l'arrête de formation. Mais au regard de l'évolution des connaissances théoriques et techniques, des recommandations des sociétés savantes et de l'universitarisation des études paramédicales l'école actualise et priorise certaines orientations.

### 5.3.1. L'interprofessionnalité

L'interprofessionnalité au niveau master consiste à faire travailler ensemble sur certaines activités pédagogiques les étudiants des 4 filières, IADE, IBODE, IPDE et cadres de santé. La collaboration interprofessionnelle permet de développer des compétences collaboratives pour mieux travailler en équipe et améliorer la qualité du parcours patient.

Plusieurs activités pédagogiques sont organisées en interprofessionnalité au cours des années de formation :

- Une réflexion autour des représentations des professions IADE-IBODE-IPDE-cadres de santé
- La découverte des référentiels de formation des 3 spécialités IADE-IBODE-IPDE
- Des enseignements théoriques
- Des séances de simulation
- Une présentation des travaux de recherche de chaque filière

### 5.3.2. La recherche

Dans le contexte actuel de développement de la recherche paramédicale, l'école de Rennes affiche sa volonté de former les étudiant-e-s à la recherche par la recherche tout au long de la formation. Notre intention est d'acculturer l'étudiant-e à la recherche et aux savoirs scientifiques professionnels basés sur les données probantes (EBM, EBN...) et de promouvoir la recherche en anesthésie réanimation et médecine périopératoire.

Dès le début de la formation, des **enseignements** de Lecture Critique d'Articles (LCA), de méthodologie de recherche (Quantitative, qualitative, revue de littérature) et de statistiques sont proposés. Ces enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des doctorants ou des professionnels porteurs de projets de recherche.

Le **stage recherche** de 4 semaines, au semestre 3 est un temps fort de la formation dont l'objectif est d'initier les étudiant-e-s IADE à la mise en œuvre de la méthodologie de recherche, de leur donner envie de poursuivre la recherche et de s'engager en tant que professionnel dans des projets type Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP).

Le **mémoire professionnel individuel** s'inscrit dans le prolongement de la thématique du stage recherche. Ce travail peut utiliser différentes méthodologies (Sciences humaines, revue de littérature, traitement statistiques) et répond aux attendus des études grade master. Il vient enrichir la réflexion professionnelle, par un

questionnement, des données recueillies et une analyse argumentée. La réflexivité développée et démontrée dans le travail de mémoire appuie le futur positionnement du professionnel IADE.

### **5.3.3. Les Compétences Non Techniques**

Si les compétences techniques sont indispensables à la pratique professionnelle des infirmier·e·s anesthésistes, les Compétences Non Techniques (CNT) le sont aussi pour assurer la sécurité des prises en charge des patients, prévenir les événements indésirables graves et savoir gérer les situations de crise au bloc opératoire. Les CNT sont définies comme « *une combinaison de savoirs cognitifs sociaux et personnels qui complètent les compétences techniques et contribuent à la sécurité et à la performance dans l'exécution de la tâche.* <sup>3</sup>»

En première année et deuxième année, des sessions de formation aux CNT sont planifiées en interprofessionalité avec les internes d'anesthésie réanimation médecine périopératoire.

### **5.3.4. La communication thérapeutique**

L'environnement du bloc opératoire en général et l'anesthésie en particulier sont souvent sources d'anxiété pour les patients. De nombreuses études scientifiques ont démontré l'intérêt de la communication thérapeutique pour améliorer l'accueil et le confort du patient à chaque étape de son parcours au bloc opératoire et ainsi réduire son anxiété. La communication thérapeutique est une technique relationnelle issue de l'hypnose médicale.

Dès la première année, les étudiants sont formés à la communication thérapeutique par des apports théoriques et des ateliers de mise en situation pratique.

### **5.3.5. La gestion de la douleur**

La transversalité des secteurs d'activités demande à de l'infirmier·e anesthésiste de développer une expertise dans la gestion de la douleur.

Pour répondre à cet objectif, les étudiant·e·s bénéficient de la totalité des enseignements du Diplôme Universitaire « prise en charge de la douleur » organisé par l'Université de Rennes. La réussite à l'examen permet la validation de l'UE 4.3 Gestion de la douleur. Ce diplôme universitaire assure une plus-value professionnelle.

De plus, chaque étudiant·e réalise un stage « prise en charge de la douleur » hors bloc opératoire, en Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur ou en service de soins dans des disciplines variées. La collaboration avec la Direction des soins et le réseau « douleur » du CHU de Rennes permet un grand nombre de stage sur le CHU de Rennes. Ce stage développe les collaborations interprofessionnelles et permet les liens avec les différents acteurs de la prise en charge de la douleur au cours du parcours patient.

### **5.3.6. La pose de voies veineuses périphériques sous échographie**

L'école permet aux étudiant·e·s d'améliorer leurs compétences techniques en les formant à la pose des dispositifs intravasculaires sous échographie. Des ateliers en petit groupe sont organisés pour permettre aux étudiant·e·s

- D'acquérir des connaissances sur la législation et les recommandations concernant l'usage de l'échographie par les IADE dans l'accès vasculaire superficiel.
- D'approfondir ses connaissances sur l'évaluation et les critères d'un abord veineux difficile et sur la vascularisation du membre supérieur.
- De développer des compétences sur l'utilisation, le réglage et l'entretien de l'échographe et dans la mise en œuvre d'accès vasculaire échoguidé (repérage et ponction).
- D'acquérir les règles d'asepsie, la gestuelle et l'ergonomie dans la pose de dispositifs intravasculaires.

---

<sup>3</sup> Flecher GCL, McGeorge P, Flin R, Glavin RJ, Maran NJ. The role of non-technical skills in anesthesiology : a review of current literature. Br J Anaesth 2002 ; 88 : 418-29

## 5.4. Les méthodes pédagogiques

### 5.4.1. Les méthodes hybrides

Des activités pédagogiques sont réalisées sous forme hybride c'est-à-dire en présentiel et en distanciel grâce à l'environnement numérique de travail (ENT) du PFPS. Elles permettent aux formateur·trice·s d'utiliser des méthodes pédagogiques plus centrées sur les étudiant·e·s et qui répondent aux différentes préférences d'apprentissage. Ces méthodes stimulent aussi l'engagement des étudiant·e·s et développent leur autonomie.

### 5.4.2. L'analyse des pratiques professionnelles

Des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont proposés en demi promotion pour permettre d'analyser des situations vécues en stage par les étudiants. Elles permettent la prise de recul nécessaire à la réflexivité et un travail sur les compétences relationnelles au service des compétences opérationnelles.

### 5.4.3. L'apprentissage par la simulation

Le PFPS est doté depuis 2012 d'un Centre et Laboratoire d'Apprentissage par la Simulation en Santé (CLASS). Il est intégré au GIS Simu-Santé-Rennes qui regroupe les différents centres de simulation du CHU de Rennes.

La simulation en santé est une méthode pédagogique, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive, elle s'adresse à tous les professionnels de santé et se réalise de plus en plus en inter-professionnalité. Lors d'une séance de simulation, les apprenants jouent leur rôle de futur professionnel dans une situation de soins simulée, mais au plus proche du réel, afin d'acquérir des compétences professionnelles de terrain. La simulation autorise les apprenants à aller au bout de leur raisonnement sans risque pour les patients ou eux-mêmes, et permet de s'entraîner en toute sécurité.

## 6. L'accompagnement des étudiants

### 6.1. L'accompagnement par l'école

L'équipe pédagogique de cette école s'engage à apporter une attention particulière à chaque étudiant·e de telle sorte qu'il·elle soit dans les meilleures conditions pour mener à bien son projet professionnel. L'accompagnement vise à renforcer la professionnalisation de l'étudiant·e.

#### 6.1.1. L'accompagnement individuel

Un accompagnement personnalisé sur les deux années est formalisé par des moments programmés avec l'étudiant et le formateur·trice, à des étapes clefs du parcours de formation. L'objectif de ce suivi individuel est d'aider l'étudiant·e à se situer pendant la formation dans son positionnement, au regard des compétences visées du métier. Par une approche réflexive, les formateur·trice·s invitent l'étudiant·e à identifier ses processus d'apprentissages, à les développer à partir de ressources internes et externes.

Concrètement, chaque étudiant·e rencontre pendant environ 1/2 heure, le formateur·trice référent :

- Trois mois après l'entrée en formation
- Au milieu de semestre 2
- Au milieu de semestre 3
- A la fin de la formation

Les rendez-vous sont programmés et un compte rendu est archivé dans le dossier scolaire.

À tout moment de la formation l'étudiant·e peut demander à rencontrer un membre de l'équipe pédagogique pour faire part d'un questionnement ou d'une difficulté. L'équipe s'engage à donner un rendez-vous dans les meilleurs délais et à répondre au mieux aux attentes de l'étudiant·e.

### 6.1.2. L'accompagnement collectif

Les moments de travail collectifs participent à l'individualisation de la formation en ce sens qu'ils favorisent les apprentissages sociaux telle la communication, la régulation, la prise de parole, la prise de décision et le positionnement.

#### 6.1.2.1. Les régulations collectives

Deux rencontres par an sont organisées entre la promotion et l'équipe pédagogique ainsi qu'à la demande des référents de promotion pour statuer sur une problématique particulière. C'est un temps de parole collectif durant lequel les étudiant·e·s ou l'équipe échangent sur le dispositif pédagogique ou sur la vie à l'école et/ou au PFPS et à identifier des actions à mettre à en œuvre pour résoudre les éventuels problèmes. Ces régulations participent à une communication basée sur la confiance et le respect.

#### 6.1.2.2. Le retour de stage

Organisé après chaque stage, il est un temps de parole collectif où les vécus de stage sont exprimés en présence de l'équipe pédagogique. Ces échanges permettent à l'étudiant·e de cheminer pour faire évoluer ses connaissances et ses représentations. Les formateur·trice·s contribuent à donner du sens aux différentes situations d'encadrement et à les relier à des réalités professionnelles.

## 6.2. L'accompagnement en stage

Chaque étudiant·e est placé·e sous la responsabilité, d'un maître de stage et d'un tuteur·trice de stage et/ou d'un·e infirmier·e anesthésiste en l'absence d'un tuteur, et/ou d'un autre professionnel médical ou paramédical pour les stages hors bloc opératoire (stage « gestion de la douleur » et SMUR).

Les formateur·trice·s de l'école IADE travaillent en collaborations avec les maîtres de stage et les tuteur·trice·s de stage afin de suivre le parcours des étudiant·e·s et répondre aux questions pédagogiques qui peuvent se poser.

Les formateur·trice·s de l'école s'engagent à assurer au minimum **une** visite de stage **par an** pour chaque étudiant afin d'assurer un suivi et d'échanger avec les tuteurs de stage qui accompagnent l'étudiant·e. Par ailleurs ils répondent aux sollicitations éventuelles de visites de l'étudiant·e, du maître de stage et/ou du tuteur·trice de stage. Chaque formateur·trice a pour mission d'entretenir la collaboration avec les acteurs·trice·s de terrains.

### 6.2.1. Le maître de stage

Soignant exerçant des fonctions d'encadrement, il est responsable de l'organisation du stage : démarche d'accueil, suivi du présentisme et de l'accompagnement.

Il met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un professionnel de proximité au quotidien en fonction du planning du service et des objectifs de l'étudiant·e. Il désigne le tuteur·trice et lui permet d'assurer au mieux sa mission auprès des étudiant·e·s.

Il est garant de la qualité de l'encadrement et assure les relations avec l'Ecole. En raison de sa responsabilité dans la qualité de l'encadrement, il participe à l'évaluation des étudiants.

### 6.2.2. Le·la tuteur·trice

Professionnel·le central·e dans l'accompagnement des étudiant·e·s en stage, c'est un·e soignant·e expérimenté·e et formé·e. Il·elle assure la coordination pédagogique du stage : supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages. Ainsi, il·elle accompagne les stagiaires et évalue leur progression à partir des commentaires des professionnel·le·s de proximité. Il·elle fixe des entretiens de suivi, prévoit des temps d'échanges autour des problématiques rencontrées pendant le stage.

Il·elle assure des relations spécifiques avec le formateur·trice référent·e du stage. Il·elle propose des solutions en cas de difficultés et formalise l'acquisition des compétences, la réalisation des actes ou activités et bilan. Enfin, il·elle construit le parcours de stage en lien avec le formateur·trice référent·e et le maître de stage, avec

le cas échéant des possibilités de circuit dans un pôle d'activités afin d'identifier au mieux le parcours des patients. Il recueille l'ensemble des éléments auprès des différent·e·s professionnel·le·s pour effectuer les différents bilans de stage avec l'étudiant·e. Il·elle est le·la garant·e de l'évaluation de fin de stage.

### **6.2.3. Les professionnel·le·s de proximité**

Les infirmier·e·s anesthésistes sont responsables de l'encadrement au quotidien. Ils·elle·s sont désigné·e·s en début de stage par le maître de stage qui prend en compte leur disponibilité et les objectifs pédagogiques, institutionnels et personnels que doit atteindre le stagiaire. Ils aident l'étudiant·e dans l'acquisition des compétences, l'accompagnent dans l'apprentissage des gestes professionnels lors des soins, suscitent la réflexion et encouragent l'étudiant·e dans ses recherches. Enfin, ils entretiennent des contacts réguliers avec le·la tuteur·trice par rapport à la progression de l'étudiant·e, en objectivant par écrit les appréciations.

## **7. L'évaluation de la formation**

L'équipe pédagogique de l'école sollicite l'avis des étudiants à plusieurs moments de leurs parcours de formation :

- Après chaque période de stage
- Après chaque séquence de formation (bilan des cours)
- Lors des régulations collectives
- Lors des entretiens individuels
- Lors des conseils pédagogiques (présence des représentants des étudiant·e·s des promotions)
- Lors des conseils de vie étudiante (présence des représentants des étudiant·e·s des promotions)
- A la fin des deux années de formation
- Dans l'année qui suit l'obtention du diplôme (bilan de la prise de poste)

Le bilan de ces évaluations permet d'ajuster au mieux le projet pédagogique et de faire évoluer le dispositif de formation.

## Bibliographie

Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033909474>

Le référentiel d'activités

Le référentiel de compétences

INSTRUCTION N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux. <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/41479>

Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique. <https://legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646111>

Programme scientifique de la formation Echo VVP IADE [www.rarre.bzh](http://www.rarre.bzh)